

CONTRAT DES NOUVEAUX ÉQUILIBRES DE COOPÉRATION TERRITORIALE

PROGRAMME DE TRAVAIL

Communauté de Communes
de Montesquieu (CCM)
Bordeaux Métropole



COOPERATION TERRITORIALE

UN PROGRAMME DE TRAVAIL CO-CONSTRUIT POUR REpondre A UNE TRAJECTOIRE POLITIQUE PARTAGEE

Organisée autour d'un programme de travail pluriannuel, une nouvelle page **des dynamiques des coopérations territoriales** s'ouvre pour la période 2022 / 2026, avec pour objectif de répondre aux enjeux multiples auxquels nos territoires doivent faire face ces prochains mois et prochaines années

Ce **programme de travail co-construit** avec les services de la Communauté de Communes de Montesquieu et de Bordeaux Métropole reprend

autour des nouvelles ambitions partagées, l'ensemble des actions qu'elle engagera ou continuera pour l'année 2022 au service des territoires.

Il est décliné en fiche projet précisant le contexte et le contenu actant les engagements.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU ET BORDEAUX METROPOLE S'ENGAGENT A COLLABORER SUR QUATRE AXES ET PISTES OPERATIONNELLES STRUCTURANTS

1

Mobilités et accessibilité des populations

- Développer et interconnecter les réseaux de transport ;

Page 5

- Développer le covoiturage ;

Page 8

- Renforcer le dialogue et la coordination entre les deux territoires AOM ;

Page 10

- Renforcer les continuités cyclables ;

Page 11

Développement économique et touristique, durable et solidaire

- Mettre en place un **aménagement économique équilibré et coordonné** notamment dans le cadre du Sysdau ;

Page 13

- **Promouvoir la destination Montesquieu et l'implantation d'entreprises** notamment via l'action d'Invest In Bordeaux ;

Page 15

- **Encourager l'innovation et développer les partenariats**, avec les acteurs métropolitains, notamment Technowest, et la Technopole Bordeaux Montesquieu et le Fablab Eurekafab ainsi que dans le cadre du projet EurekaWine

Page 16

- **Accompagner les nouvelles géographies du travail et promouvoir l'usage des tiers-lieux** pour réduire les déplacements

Page 18

- **Collaborer pour un développement touristique cohérent ;**

Page 19

- **De coopérer dans la production d'une offre de logements de qualité** dans le respect des PLH de chacun.

Page 20

Alimentation durable et de qualité

- **Mener un partage d'expériences et développer des partenariats techniques** autour des Projets alimentaires de territoire ;

Page 21

- **Coordonner l'accompagnement et l'installation des porteurs de projets agricoles ;**

Page 23

- **Partager et coopérer autour des outils de sensibilisation à l'alimentation durable ;**

Page 25

- **Engager une collaboration active sur le renforcement de l'offre du Marché d'Intérêt National** de Bordeaux en production locale émanant des territoires de La CCM et de Bordeaux Métropole, en lien avec les partenaires institutionnels concernés à l'exemple de la Chambre d'Agriculture ;

Page 27

Valorisation des ressources locales et transition écologique

- **Ressources en Eau** : étudier la possibilité d'intégrer la CCM à la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole et renforcer la gestion commune de la ressource ;

Page 29

- **Prévention des inondations et système d'endiguement** : poursuivre les ententes existantes et participation aux réseaux techniques et échanges d'expériences et mise en place d'un groupe de travail et d'une gouvernance adaptée sur le système d'endiguement ;

Page 30

- **Construire une Stratégie Déchets 2027 partagée** entre les partenaires concernés afin de coordonner la réduction des déchets ainsi que leur valorisation ;

Page 31

- **Associer la CC de Montesquieu à la mise en œuvre de la zone de faibles émissions réglementaire obligatoire** suite à la loi Climat résilience du 22 août 2021 ;

Page 32

- **Objectif neutralité carbone 2050** : engager une collaboration active pour la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique au sein des deux territoires.

Page 33

1.1 / Développer et interconnecter les réseaux de transport

La question des mobilités entre les territoires de Bordeaux Métropole et de la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM) constitue un enjeu majeur pour les usagers. L'objectif de la coopération territoriale engagée est de faciliter le quotidien des 11 000 navetteurs qui circulent entre les 2 territoires (CCM, 2021), mais aussi améliorer la qualité de l'air par l'usage renforcé de transports en commun pertinents et efficaces.



La Communauté de communes de Montesquieu a décidé en 2021 de se doter de la compétence Autorité organisatrice des mobilités (AOM) locale. Avec cette nouvelle compétence, elle entend contribuer activement à répondre, en coopération avec les autres collectivités concernées, aux enjeux concrets des habitants :

- fluidifier les déplacements des habitants et notamment la mobilité pendulaire vers la métropole,
- améliorer la qualité de vie des habitants, en réduisant le temps passé dans les transports et les inégalités d'accès aux équipements et services associés
- décarboner la mobilité et lutter collectivement contre le changement climatique.

Sur un territoire périurbain où « l'autosolisme » prédomine très largement, cela passe par le développement des alternatives à l'usage de la voiture individuelle, et particulièrement des solutions de transports en commun.

Le projet de réseau express régional (RER) métropolitain, déployé par la Métropole et la Région depuis 2018 en lien avec les partenaires (Etat, Région, Département, SNCF, Nouvelle-Aquitaine Mobilités, territoires), vise à améliorer les conditions de déplacement sur l'aire métropolitaine en offrant des transports en commun efficaces, à lutter contre la congestion routière et diminuer la pollution, en déployant un plan d'actions par étapes d'ici à 2028.

Le volet ferroviaire du RER vise à développer la desserte TER : amélioration des fréquences, diamétralisation des lignes Langon-Saint Mariens (desservant la CC Montesquieu), et Arcachon-Libourne, et création de 2 nouvelles haltes (au Bouscat et à Talence).

Le projet de RER a ainsi permis d'étoffer la desserte de la ligne TER Bordeaux-Langon, desservant la CC Montesquieu, qui a bénéficié de 2 trains supplémentaires par jour à partir de décembre 2020, soit au total 31 trains par jour de semaine (32 le vendredi) desservant la CC (auxquels s'ajoutent, pour la gare de Beautiran, les TER Bordeaux-Marmande-Agen).

Au total, ce sont 96 trains quotidiens qui ont été ajoutés sur l'ensemble du réseau RER depuis 2020, pour un coût annuel global de 3,72M€, financé à 50/50 par la Métropole et la Région. La faisabilité de nouveaux renforts à partir de décembre 2022 est en cours d'étude, l'objectif étant de renforcer la desserte par étape chaque année.

Afin de pouvoir continuer à développer l'offre TER de la ligne de Langon, pour permettre la mise en place en 2028 de l'offre RER ambitionnée (cadencée à la demi-heure toute la journée, omnibus et diamétralisée), la Métropole copilote et cofinance, aux côtés des partenaires du RER, des études d'infrastructure, dont les études préliminaires pour aménager la gare de Langon en origine-terminus (coût d'études préliminaires de 450k€, financé par la Métropole à 33%).

Concernant les gares du RER, une étude d'opportunité a été menée en 2021 par la SNCF, sous la coordination de Nouvelle-Aquitaine Mobilités, avec la Métropole, la Région et l'Etat, cofinanceurs. Elle a permis de dresser un diagnostic et des propositions pour l'aménagement des gares, sur les périmètres ferroviaire et abords (intermodalité). La CC Montesquieu a participé à cette étude, au titre notamment de son rôle pour favoriser le rabattement vers les gares.

En outre, la Métropole soutient le projet des **aménagement ferroviaires au sud de Bordeaux** (AFSB, prévus dans le cadre de la création de lignes nouvelles à grande vitesse vers Toulouse et vers Dax), qui seront aussi utiles au RER métropolitain, en permettant le développement et la mixité des trafics TGV et TER sur le sud de Bordeaux. Ils concernent les communes de Cadaujac et St Médard d'Eyrans.

Pour sa part, la Communauté de communes de Montesquieu a par une motion adoptée à l'unanimité par le conseil communautaire du 7 octobre 2021, pris acte de l'engagement du projet de LGV tout en rappelant sa mobilisation et sa vigilance concernant la prise en compte des impacts considérables du projet pour le territoire :

- en matière environnementale (risques accrus d'inondations liés à l'imperméabilisation des sols et les risques pour la biodiversité qui en découlent) ;
- en matière de mobilité, d'infrastructures routières, d'ouvrage d'art et de réseaux ;
- en matière de bruit ferroviaire et routier ;
- en matière financière ;
- en matière de défense de la déperdition vénale des biens immobiliers des habitants du territoire.

Elle a sollicité auprès des maîtres d'ouvrage du projet, d'une part, la réalisation de « cahiers des engagements communaux » qui fixeraient les engagements repris dans le cahier des charges du concessionnaire et, d'autre part, une gouvernance de suivi de ce dossier associant directement les élus locaux du territoire et les associations support défenderesses.

L'opération est dans sa phase d'étude projet, les travaux préparatoires devraient s'engager en 2023, et les travaux principaux en 2024. **Durant le chantier, il s'agira notamment de porter une vigilance commune sur la coordination de la circulation sur les secteurs sud de la métropole et nord de la CCM.**

De plus, AFSB devrait aussi permettre d'offrir davantage de sillons ferroviaires pour le fret, grâce à l'amélioration de la capacité de la ligne.

Le **projet de RER métropolitain comporte aussi un volet routier** visant à déployer un réseau de cars express sur la Gironde. La première ligne Créon-Bordeaux est en service depuis 2019, et des études sont en cours sur d'autres lignes, dont la ligne de ceinture Ouest de la métropole, reliant le secteur de la CC de Montesquieu aux opérations d'intérêt métropolitain Bordeaux Inno Campus et Aéroport, sous maîtrise d'ouvrage de Nouvelle-Aquitaine Mobilités en lien avec les partenaires, dont la CC Montesquieu et la Métropole.

Ainsi, **Bordeaux Métropole et la Communauté de Communes de Montesquieu souhaitent s'engager dans un travail de collaboration pour le déploiement du RER métropolitain et l'aménagement de pôles d'échanges multimodaux facilitant l'usage du RER ainsi que la création d'une ligne de car express.**

De plus, pour améliorer les liaisons entre les deux territoires, elles **souhaitent étudier l'extension de lignes du réseau TBM en dehors du territoire métropolitain et, la création de lieux de rabattement vers les terminus de tramway et bus express.**

Engagements de Bordeaux Métropole

- Continuer à porter le projet de RER métropolitain, en lien avec les partenaires.
- Partage d'expérience sur l'aménagement des gares de Beautiran, Cadujac et Saint Médard d'Eyrans, desservies par le RER Métropolitain, en pôles d'échanges multimodaux (PEM), en lien avec Nouvelle-Aquitaine Mobilités (ingénierie/appui technique) et les partenaires, afin de renforcer l'attractivité des transports en commun et le report modal.
- Contribuer à la création et au financement d'une nouvelle ligne de car express sur la ceinture Ouest de la métropole sous la coordination de Nouvelle-Aquitaine Mobilités, en partenariat avec la Région et la CC Jalle Eau Bourde conformément à la feuille de route du RER métropolitain ;
- Définir les besoins et étudier la faisabilité d'étendre des lignes de bus TBM existantes sur le territoire de la CCM (ex. Villenave d'Ornon vers Léognan) et de créer un rabattement vers le terminus de la ligne de tramway à Villenave d'Ornon et le bus express Pellegrin-Thouars-Malartic à Gradignan, en coopération avec la Région et avec Nouvelle-Aquitaine Mobilités (qui élabore actuellement un Schéma multimodal à l'échelle du bassin Gironde-Garonne).

Engagements de la Communauté de Communes de Montesquieu

- Contribuer à la création et au financement d'une nouvelle ligne de car express sur la ceinture Ouest de la métropole sous la coordination de Nouvelle-Aquitaine Mobilités, en partenariat avec la Région et la CC Jalle Eau Bourde ;
- Etudier la création de lignes de rabattement et de connexion vers les gares de son territoire et les aménager en pôles d'échanges multimodaux, en associant Bordeaux Métropole au COPIL du plan de mobilité de la CC de Montesquieu ;
- Si besoin, étudier la création d'extension de lignes TBM et participer au financement de leur fonctionnement le cas échéant ;

- Promouvoir le réseau TBM (ses P+R, ses diverses offres de services, ses offres tarifaires...) et ses différents outils auprès des habitants et entreprises de la CCM.

Partenaires

Etat
 La Région
 Nouvelle Aquitaine Mobilités
 Le Département
 Autres Communautés de Communes
 La SNCF

Référents opérationnels

Bordeaux Métropole : Direction générale des Mobilités
 CCM : Thomas ANDRE, DGA Aménagement, développement, transition

Prochaines échéances

- A partir du 2^{ème} semestre 2022 : études sur le réseau TBM (possibilités de desserte de la CC de Montesquieu, rabattement vers les terminus tram ou bus express)
- Décembre 2022 : mise en place du service annuel RER 2023
- Début 2023 : rendu de l'étude de car express de ceinture Ouest
- Avril 2022- avril 2023 : élaboration du plan de mobilité de la Communauté de communes de Montesquieu

Mobilité et accessibilité des populations

1.2 / DEVELOPPER LE COVOITURAGE

Le covoiturage constitue un outil pertinent de résorption des engorgements routiers. Néanmoins, dans le cadre des déplacements pendulaires, le covoiturage constitue une faible part modale sur l'agglomération, malgré une promotion faisant l'objet d'échanges avec les partenaires à l'échelle de l'aire d'attractivité de la métropole. La hausse du prix des carburants et le recul de l'épidémie de Covid pourraient contribuer à rendre ce mode de transport plus populaire.



De nombreux échanges existent entre Bordeaux Métropole, Département de la Gironde (concernant le maillage d'aires de covoiturage, l'aménagement des axes d'accès), la Région et les services de l'Etat et ces acteurs participent aussi aux réflexions conduites par Nouvelle Aquitaine Mobilités à une échelle pertinente par rapport aux enjeux de déplacements interurbains (groupe de travail covoiturage à l'échelle de la Gironde).

A son échelle, la Communauté de communes de Montesquieu aménage, cofinance et entretient un réseau d'aires de covoiturage sur son territoire

De plus elle porte, avec l'appui financier de la Région au titre de l'appel à projets « expérimentation de solutions de mobilité innovante », un projet innovant de « covoiturage spontané » (ou « autostop organisé ») sur son territoire. Ce projet qui sera réalisé en 2022 prévoit la définition de points de rencontre de covoiturage dont certains pourront être définis sur les franges de la métropole en association avec BM

Bordeaux Métropole et la Communauté de Communes de Montesquieu souhaitent travailler ensemble pour renforcer l'usage du covoiturage par les habitants et les actifs de leur territoire, au travers d'un partage d'expérience technique, et en s'impliquant dans le déploiement des outils numériques proposés par TBM et NAM, et les réflexions sur la mise en place d'une voie dédiée sur l'A62, ainsi que l'étude d'aménagements et de signalétiques en amont du territoire métropolitain.

Engagements de Bordeaux Métropole

- Continuer à accompagner les réflexions portées par l'Etat pour la mise en place d'une voie de covoiturage sur l'A62, en lien avec Nouvelle-Aquitaine Mobilités et les partenaires ;
- Promouvoir le covoiturage au travers d'actions d'animation et de communication auprès des habitants et des employeurs de son territoire ;
- Partage d'expérience sur la mise en œuvre de plans de mobilités d'entreprises, visant notamment à favoriser le covoiturage pour les salariés ;
- Participer au déploiement d'une plateforme de covoiturage (informations, services...) pour les territoires de la CCM et de BM en s'inscrivant dans la démarche de TBM, NAM et du CD33 ;
- Etudier l'aménagement et la signalétique d'aires de covoiturage situées le plus « en amont » possible, sur le territoire de la CCM voire au-delà (axe Beautiran-Portets), en lien avec les partenaires, dont NAM et le Département

Engagements de la Communauté de Communes de Montesquieu

- Promouvoir le covoiturage au travers d'actions d'animation et de communication auprès des habitants et des employeurs de son territoire ;
- Déployer sur les territoires de la CCM et de BM une plateforme de covoiturage (informations, services...) en s'inscrivant dans la démarche de TBM, NAM et du CD33 ;
- Expérimenter une solution innovante de covoiturage spontané sur son territoire et associer la métropole au projet ;
- Etudier l'aménagement et la signalétique d'aires de covoiturage situées le plus « en amont » possible, sur le territoire de la CCM voire au-delà (axe Beautiran-Portets) en lien avec les partenaires, dont NAM et le Département ;

Partenaires

Etat
Nouvelle-Aquitaine Mobilités

Référents opérationnels

Bordeaux Métropole : Direction générale des Mobilités

La Région Le Département Autres Communautés de Communes	CCM : Thomas ANDRE, DGA Aménagement, développement, transition
Prochaines échéances <ul style="list-style-type: none">• Participation de BM et de la CCM aux réunions régulières du groupe de travail « covoiturage » animé par NAM.• Démarrage du projet de « covoiturage spontané » sur le territoire de la CCM et association de la métropole pour préciser les modalités d'association envisageable	

Mobilités et accessibilité des populations

1.3 / Renforcer le dialogue et la coordination entre les deux territoires

AOM

Dans le cadre de la Loi LOM incitant à la coordination des AOM, Bordeaux Métropole et la CC de Montesquieu s'engagent à renforcer le dialogue et la coordination entre elles en matière de mobilités, afin d'améliorer les liaisons entre leurs territoires, et travaillent en ce sens en lien avec les partenaires.



Ainsi, une démarche conjointe est déjà engagée dans le cadre de NAM, dont les deux territoires sont adhérents, au titre de ses missions concernant la coordination des services de transport, la mise en place d'un système d'information multimodale, et le déploiement d'une tarification et d'une billettique coordonnée.

De plus, la Métropole et la CCM participent à l'élaboration du Schéma multimodal réalisé par Nouvelle-Aquitaine Mobilités à l'échelle du bassin Gironde Garonne, visant à mieux articuler les lignes de transports des différents réseaux.

Enfin, la CCM associera la Métropole à l'élaboration de son Plan de Mobilité Simplifié (PdMS).

Engagements de Bordeaux Métropole

- Partage d'expérience pour l'élaboration du Plan de mobilité simplifiée de la CCM
- La Métropole porte une réflexion sur la gouvernance des mobilités : un groupe de travail se mettra en place sur ce sujet, comme prévu dans le cadre du Schéma des mobilités adopté par la Métropole en septembre 2021. La Métropole associera la CCM à ces réflexions.

Engagements de la Communauté de Communes de Montesquieu

- Associer la Métropole à l'élaboration de son Plan de Mobilité Simplifié (PdMS).
- Participer au groupe de travail organisé par la métropole et aux réflexions sur la gouvernance des mobilités

Partenaires

Etat, Région, Département, Nouvelle-Aquitaine Mobilités, SNCF

Référents opérationnels

BM : Direction générale des Mobilités
CCM : Thomas ANDRE, DGA Aménagement, développement, transition

Prochaines échéances

Poursuite des échanges entre les 2 EPCI dès 2022

1.4/ Renforcer les continuités cyclables

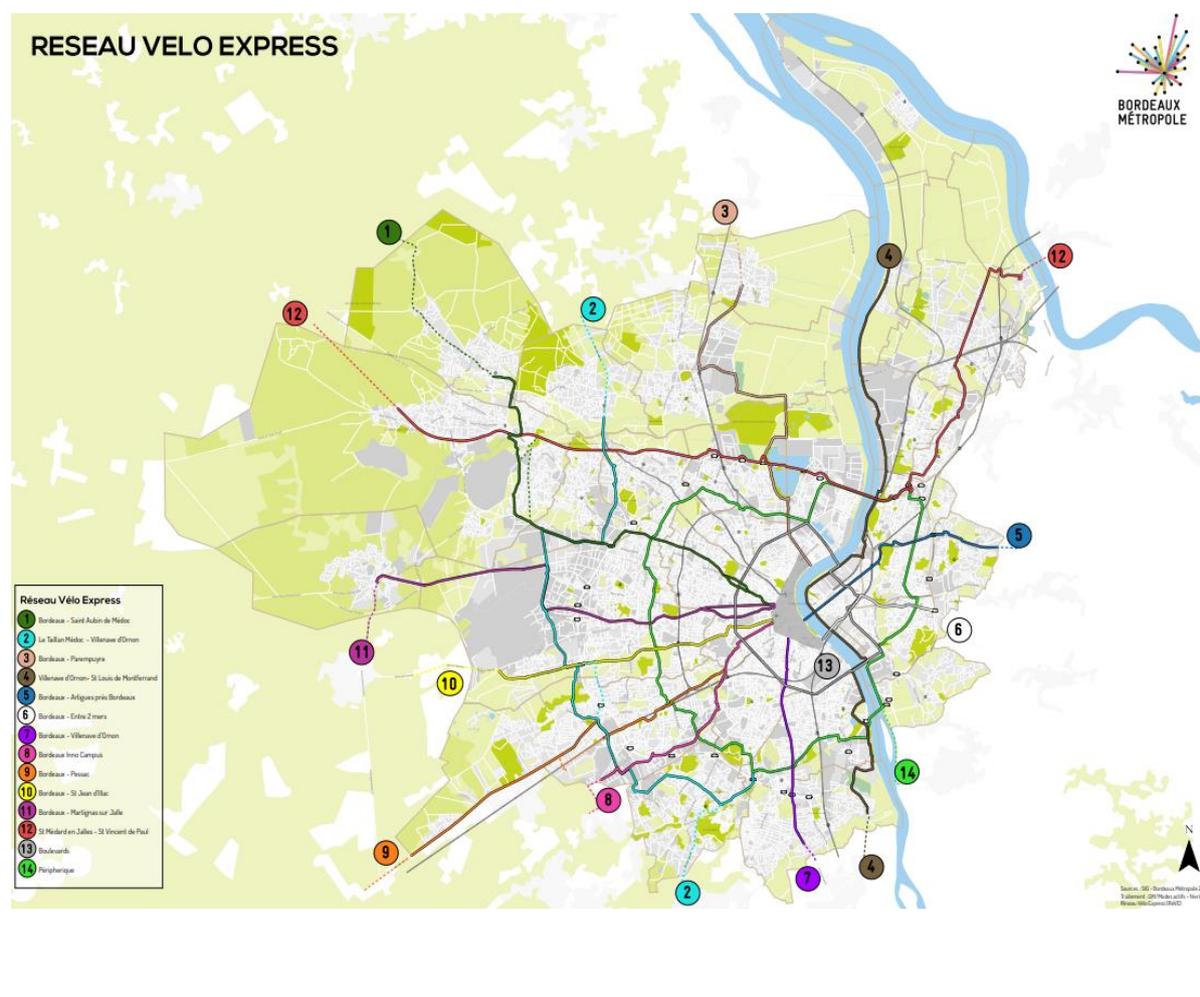
Dans le cadre de sa compétence d'aménagement du territoire, la CCM a établi un schéma directeur des itinéraires cyclables (SDIC) : un tracé de pistes et bandes cyclables identifiées sur le territoire (à vocation touristique, de loisirs ou utilitaire) a été établi par une commission suite à une étude en 2009, et mis à jour à plusieurs reprises depuis 2014, avec **la volonté de s'engager sur des politiques alternatives à la voiture**, par le biais de fonds de concours aux projets de pistes cyclables réalisées par les communes maîtres d'ouvrage. Cet objectif est aussi visé par Bordeaux Métropole au travers de son plan vélo voté en novembre 2021, qui s'inscrit dans le schéma des mobilités voté en septembre 2021.



L'uniformisation des réseaux et des aménagements cyclables entre les deux intercommunalités permettrait d'améliorer les liaisons vélo en résorbant les discontinuités, favorisant ainsi les déplacements cyclables sécurisés entre celles-ci.

Pour ce faire il s'agira de mener une analyse conjointe afin de repérer les continuités entre les schémas cyclables des deux intercommunalités en s'appuyant notamment sur le savoir-faire de la Métropole. Cette première étape permettra ensuite de créer des continuités d'itinéraires et d'aménagements cyclables.

Lorsque cela sera pertinent, une maîtrise d'ouvrage partagée entre BM, la CC de Montesquieu et/ou le Département de la Gironde sera étudiée.



Engagements de Bordeaux Métropole

La Métropole mènera une analyse conjointe avec la CCM sur les continuités entre les schémas cyclables des deux intercommunalités, en y associant le Département dans le cadre de son schéma directeur cyclable et son propre accompagnement.

Engagements de la Communauté de Communes de Montesquieu

La CCM mènera une analyse conjointe avec BM sur les continuités entre les schémas cyclables des deux intercommunalités, en y associant le Département dans le cadre de son schéma directeur cyclable et son propre accompagnement, en cohérence avec la stratégie régionale SR3V.

Partenaires

Pôle d'Equilibre Territorial (PETR) Sud Gironde
SYSDAU
NAM
CD33
Communes de Léognan, Martillac et Cadaujac
Communes de Villenave-d'Ornon et Gradignan

Référents opérationnels

BM : Direction générale des Mobilités et Pôle territorial Sud
CCM : Philippe Bontemps, responsable pôle Infrastructures.

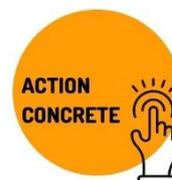
Prochaines échéances

Echanges entre les 2 EPCI dès 2022

Développement économique et touristique, durable et solidaire

2.1/ Mettre en place un aménagement économique équilibré et coordonné, notamment dans le cadre du SYSDAU

L'économie de la Communauté de communes de Montesquieu est organisée autour de 22 parcs d'activités économiques qui rassemblent 5 300 établissements (secteur agricole compris) et 12 500 emplois. C'est une économie diversifiée qui est industrielle (Cacolac, Petit Basque...), technologique et innovante (Merck, Cellavision, WeissTechnik, EMS Factory, ArcelorMittal Project Exosun, Fives Syleps...) mais aussi commerciale et de proximité adressant un bassin de vie de 45 000 habitants.



La Technopole de Montesquieu est le totem économique de la Communauté de communes mais qui ne doit pas faire oublier les autres grandes polarités économiques (ZA Lagrange-Malleprat à Martillac, ZA Lamourou à Cadaujac et ZA La PRADE Saint Médard d'Eyrans, ZA Les Pins Verts à Saucats, ZA des Grands Pins d'Ayguemorte Les Graves-La Brède). Le potentiel de développement foncier est limité et se concentre sur le site de la technopole (15 hectares) et sur une emprise foncière située entre l'A62 et la D1113 au niveau de l'échangeur 1. Des réflexions sont également en cours sur des fonciers proches de l'aérodrome de Léognan. La Communauté de communes de Montesquieu mène en parallèle de cela un travail sur la reconquête de friches au profit du développement économique.

Aux portes de la métropole bordelaise, la Communauté de communes de Montesquieu est un territoire attractif tant du point de vue des populations que des entreprises (quasi doublement de la population en 40 ans). Elle est donc soumise à une pression foncière qui la conduit à organiser son développement. Ce développement est planifié au sein des PLU des communes et encadré par le schéma de cohérence territorial porté par le Sysdau.

Les récentes évolutions législatives et notamment la loi Climat et résilience portent des ambitions fortes en matière d'urbanisme avec le principe de zéro artificialisation nette à horizon 2050. La loi fait du SRADDET le document phare auquel il revient de décliner les objectifs de réduction de l'artificialisation se fondant sur la conférence régionale des SCOT récemment mise en place. La loi Climat et résilience prévoit également l'obligation pour les EPCI compétents de réaliser un inventaire des zones d'activités économiques de leur territoire dans un délai de 2 ans.

Face à ces évolutions réglementaires, il convient que Bordeaux Métropole et la Communauté de communes de Montesquieu travaillent à une **vision partagée et coordonnée d'un aménagement économique de leurs territoires respectifs** afin de mener un dialogue performant avec les services de l'Etat et l'autorité environnementale et de mieux équilibrer le développement économique entre les territoires.

Il s'agit de concilier respect de l'environnement et développement de l'emploi. La Communauté de communes a su démontrer, à travers l'exemple de l'aménagement de la Technopole, tout son savoir-faire en la matière. Il s'agit également, dans l'objectif d'une répartition plus équilibrée de la production de richesse entre la métropole et ses territoires voisins, de s'appuyer sur les polarités économiques existantes et à renforcer sur le territoire de la Communauté de communes de Montesquieu.

Le travail de mise en perspective et de traduction dans les documents d'urbanisme est nécessaire pour assurer une sortie rapide des opérations et ainsi proposer du foncier et de l'immobilier à des horizons de temps raisonnables. La coordination des outils d'observation du foncier économique (inventaires des ZAE) est également essentielle dans le nouveau contexte de sobriété foncière.

Le SYSDAU à travers le SCOT est l'instance de gouvernance et de projet légitime pour porter cette vision coordonnée et assurer une traduction dans son document d'orientation et d'objectifs.

Engagements de Bordeaux Métropole

Bordeaux Métropole s'engage

- à saisir le SYSDAU pour l'organisation d'un échange sur le sujet de l'aménagement économique girondin ;
- à partager ses outils et méthodes d'observation du foncier économique / inventaire des ZAE ;
- à présenter sa stratégie d'aménagement économique à horizon de 2030 ;
- à la traduire en volume de production en m² et en SDP et à préciser les cibles de ses grandes opérations d'aménagements.

Elle s'engage également à identifier les complémentarités en termes de positionnement, de promotion et de commercialisation avec l'offre de la Communauté de Communes de Montesquieu. L'agence d'urbanisme de Bordeaux Aquitaine pourra être mobilisée pour mettre en perspective cartographique et chiffrée l'offre économique des deux intercommunalités.

Engagements de La Communauté de Communes de Montesquieu

La Communauté de Communes de Montesquieu s'engage

- à participer aux réunions techniques qui seront organisées par Bordeaux Métropole sur le sujet ;
- à partager ses outils et méthodes d'observation du foncier économique / inventaire des ZAE ;
- à présenter sa stratégie d'aménagement économique ;
- à préciser la nature des programmes et les cibles et le cas échéant à prioriser ses opérations.

Partenaires

SYSDAU
Agence d'urbanisme de Bordeaux Aquitaine

Référents opérationnels

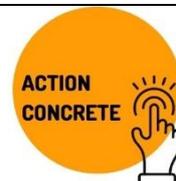
Bordeaux Métropole – Stéphane Loussouarn, responsable service foncier et immobilier DGDE
Communauté de communes Montesquieu – Sandrine Noguès, responsable service développement économique et commercial

Prochaines échéances

T3 2022 : organisation d'une rencontre technique dans le cadre du SYSDAU pour poser une méthode de travail sur le sujet de l'aménagement économique
2023 et 2024 : traduire la stratégie économique dans une future révision du SCOT

2.2/ Promouvoir la destination Montesquieu et l'implantation d'entreprises via l'accompagnement d'Invest In Bordeaux

A l'occasion de l'installation du nouvel exécutif métropolitain, les missions de l'agence de développement économique Invest in Bordeaux ont été ajustées **et recentrées sur l'accueil d'entreprises portant des valeurs environnementales et sociétales** d'une part mais aussi sur un **meilleur partage du développement économique avec les territoires girondins**. Cette logique de plus grande diffusion de l'emploi, y compris technologique et innovant, sur les territoires voisins participe d'un meilleur équilibre et d'un meilleur fonctionnement territorial dans un contexte de tensions sur l'habitat et les mobilités.



La Communauté de communes de Montesquieu a une histoire et une maturité en matière de stratégie de développement économique. Elle a su, dans le temps, structurer une offre de sites d'accueils mais plus que cela construire un véritable écosystème d'accompagnement et développer un certain nombre d'aménités qui ont créé un contexte favorable pour l'implantation d'entreprises.

Elle est adhérente d'Invest In Bordeaux depuis de nombreuses années et elle en est un membre actif. Des collaborations existent et ont trouvé des réalisations concrètes comme autour du développement des activités de Merck ou encore la présence sur des salons économiques en lien avec les filières ciblées par la Communauté de communes. Ce travail partenarial participe de la dynamique économique de la Communauté de communes singulièrement dans le domaine des biotechnologies, de la vitiviniculture, et plus largement à tous les secteurs d'activité économique.

L'engagement d'Invest in Bordeaux au profit de la Communauté de communes de Montesquieu sera poursuivi et le cas échéant amplifié afin d'assurer un rééquilibrage de l'emploi entre la Métropole et ses territoires partenaires dont la Communauté de Communes de Montesquieu. Invest In Bordeaux poursuivra son travail étroit avec les équipes de la Communautés de communes ainsi qu'avec celles de la Métropole pour contribuer à amplifier la culture commune propice aux synergies et favoriser l'implantation et le développement d'entreprises sur chacun des deux territoires.

Engagements de Bordeaux Métropole

Bordeaux Métropole s'engage, dans les décisions qu'elle promeut et qu'elle porte au sein du conseil d'administration d'Invest in Bordeaux, à ce que la Communauté de communes Montesquieu soit valorisée dans les actions de promotions menées par l'association, qui pourra être missionnée pour réaliser une cartographie qualifiée, des différentes zones d'activité à promouvoir, et à susciter autant qu'il est possible de le faire l'implantation d'entreprises stratégiques. Bordeaux Métropole s'engage à formaliser l'implication d'Invest in Bordeaux au bénéfice de la Communauté de communes Montesquieu dans la convention financière qui la lie à l'association.

Engagements de La Communauté de Communes de Montesquieu

La Communauté de communes de Montesquieu s'engage à poursuivre la collaboration avec Invest in Bordeaux et à formaliser toute information utile à la promotion de son territoire et de ses sites : proposer une offre immobilière et foncière qualifiée (et clé en main), formaliser cette offre, à produire du contenu marketing, participer utilement à toute action de promotion portée par Invest In Bordeaux et enfin mobiliser tout moyen utile à convaincre une entreprise de s'implanter sur son territoire.

Partenaires

Invest In Bordeaux

Référents opérationnels

Bordeaux Métropole – Cécile Couraudon, directrice du développement économique

Communauté de Communes Montesquieu – Sandrine Noguès, responsable développement économique et commercial et Michaël Reynal, chargé de mission innovation

Invest In Bordeaux – William Ballue, Directeur

Prochaines échéances

2.3/ Encourager l'innovation et développer les partenariats

La Communauté de communes de Montesquieu mène depuis plusieurs années une politique active de soutien à l'innovation économique. Elle s'est traduite notamment par la création de la Technopole de Montesquieu en 1990 dans un environnement naturel privilégié et propice à l'innovation. Le site propose différents dispositifs d'accompagnement à la création et au développement d'entreprises innovantes ainsi qu'un parcours résidentiel intégrant un espace de co-working, un incubateur, une pépinière et un hôtel d'entreprises (constitués par des bureaux et laboratoires individuels) ainsi que des terrains ; le tout situé sur un parc d'activités pensé et aménagé de façon durable.



En proposant des solutions foncières et immobilières mais aussi un accompagnement et une expertise sur-mesure, la Communauté de Communes a réussi à développer un écosystème économique complet autour des **biotechnologies-santé**, des **écotechnologies**, de la **vitiviniculture**, du **numérique et de l'électronique**. Sur les 45 hectares de la technopole, près de 100 entreprises et de 1500 emplois s'y sont développés autour notamment des sociétés. Merck, IcareBiotox, WeissTechnik, Cellavision, ArcelorMittal Project Exosun, EMS Factory.

L'accompagnement économique de la Communauté de communes de Montesquieu se fait à la fois en régie par les équipes de la Communes de Communes, par l'entremise des équipes de Bordeaux Unitec pour les entreprises technologiques ou de rupture et enfin par le biais d'opérateurs mandatés en marque blanche par la Communauté de communes (accompagnement à l'innovation sociale et solidaire, d'usage et de service par exemple). Cette approche méthodique du développement économique a permis au temps long de développer de nombreux partenariats économiques et technologiques (Digital Aquitaine et FrenchTech pour le numérique ; ODEYS sur la construction durable, le GIPSO-POLEPHARMA pour la santé et le médical ; le cluster Innovin pour la filière vitivinicole). Un ensemble d'événementiels animent les filières (Vinitiques, Biomeetings) en lien avec un large réseau de partenaires (Bordeaux Unitec et le GIPSO-POLEPHARMA notamment). La Communauté de communes de Montesquieu a développé également des lieux qui incarnent ces écosystèmes. C'est le cas du récent projet Eurêkapôle qui démontre la force de la communauté collaborative d'innovation du site dans une logique de fertilisation entre les entreprises mais aussi avec les laboratoires de recherche et les compétences académiques. C'est le fruit du temps long et de la constance de la politique menée.

Enfin, la Communauté de communes de Montesquieu participe au projet régional de territoire d'innovation de grande ambition « VITIREV » en assurant le portage de l'action « Eurêkawine » qui vise à repérer et développer les solutions innovantes avec les acteurs de la viticulture. Cette action de pourra se décliner sur les châteaux viticoles de son territoire mais aussi de la métropole.

De son côté Bordeaux Métropole a adopté sa feuille de route de développement économique le 25 novembre 2021. Elle fixe notamment comme priorité le soutien à l'économie de l'innovation qu'elle soit technologique, industrielle ou sociale. Elle mobilisera expertise et moyens pour l'accompagnement des filières d'excellence de la métropole (aéronautique-spatial-défense, numérique, santé-e-santé), des grands opérateurs économiques (le Grand Port Maritime de Bordeaux, l'Aéroport de Bordeaux-Mérignac), du tissu des PME-PMI, de l'économie présente non délocalisable (commerce, artisanat, professions libérales), de l'économie sociale et solidaire avec une attention nouvelle et ciblée vers la nouvelle économie décarbonée.

Dans le cadre du partenariat CoNECT, Bordeaux Métropole et la Communauté de communes de Montesquieu souhaitent faire converger leurs initiatives à destination des filières économiques des **biotechnologies**, des **écotechnologies**, de la **vitiviniculture**, du **numérique et de l'électronique**. Cette volonté se traduira par une mobilisation de la Technopole Bordeaux Technowest au profit de l'accompagnement des entreprises innovantes ; par une optimisation des partenariats que développent les deux intercommunalités avec les têtes de réseaux des filières, enfin par un agenda événementiel coordonné. Elles pourront conduire ensemble toute initiative visant au développement et à la promotion des filières économiques cibles.

Engagements de Bordeaux Métropole

Bordeaux Métropole et la Communauté de communes de Montesquieu s'engagent à mobiliser leurs équipes en charge de l'animation économique pour coordonner leurs initiatives vis-à-vis des entreprises ; les événementiels qu'ils développent ou qu'ils soutiennent ; les partenariats qu'ils nouent avec les acteurs de référence sur les 4 filières ciblées. Ces démarches doivent concourir à mieux promouvoir la destination économique « Montesquieu » et à optimiser les partenariats entre entreprises. Bordeaux Métropole s'engage à formaliser les partenariats dans les conventions qu'elles nouent avec les têtes de réseaux des filières (Cluster TIC-Santé, GIPSO-POLEPHARMA, FrenchTech Bordeaux, Pôle Digital Aquitaine, Cluster Odéys, Cluster Innovin).

Engagements de La Communauté de Communes de Montesquieu

La Communauté de Communes de Montesquieu s'engage à mobiliser ses équipes économiques pour coordonner les politiques qu'elle développe à l'égard des filières économiques avec celles menées par Bordeaux Métropole. Elle s'engage également à transmettre chaque année aux équipes de Bordeaux Métropole un agenda des événements économiques qu'elle organise et qu'elle soutient. Elle s'engage à renforcer et développer ses partenariats avec les acteurs métropolitains de l'innovation et notamment avec l'agence Technowest.

Elle s'engage enfin dans le déroulement du projet Eurêkawine à intégrer les domaines viticoles de la métropole situés sur le territoire du projet.

Partenaires

ADI NOUVELLE-AQUITAINE
Bordeaux Technowest
Bordeaux Unitec
GIPSO-POLEPHARMA
ALLIS-NA
FrenchTech Bordeaux
Pôle Digital Aquitaine
Cluster Odéys
Cluster Innovin
Cluster Aquitaine Robotics

Référents opérationnels

Bordeaux Métropole – Cécile Couraudon, directrice du développement économique

Communauté de Communes Montesquieu – Michaël Reynal, chargé de mission Innovation

Prochaines échéances

T3 2022 : rencontres techniques entre les équipes économiques pour identifier les axes de collaboration sur les filières économiques cibles

T1 2023 : formalisation des partenariats dans les conventions de Bordeaux Métropole

2022 et 2023 : initiatives communes à destination des 4 filières économiques cibles

2.4/ Accompagner les nouvelles géographies du travail et promouvoir l'usage des tiers-lieux pour réduire les déplacements

Les territoires de Bordeaux Métropole et de la Communauté de communes de Montesquieu sont très imbriqués et font partie du même bassin de vie. La Communauté de communes est partie intégrante du SCOT porté par le SYSDAU et elle fait également partie à la fois de l'aire urbaine de Bordeaux et de la zone d'emploi de Bordeaux.



Les dynamiques de spatialisation des entreprises et des populations sont donc très liées et les migrations pendulaires dans un sens comme dans l'autre sont également importantes avec les conséquences que l'on connaît sur la mobilité et sur la qualité de vie des salariés.

Dans ce contexte mais aussi dans une évolution plus générale des formes de travail et de la digitalisation de la société, le télétravail ou travail à distance s'est développé. La crise sanitaire a mis pleinement en lumière ce phénomène et a fini de démontrer qu'il s'agissait d'une tendance de fond dont les politiques publiques y compris d'aménagement du territoire devaient se préoccuper.

Apportant une réponse à cette problématique, les tiers-lieux se sont développés il y a une dizaine d'années en France en prenant des formes très diverses tant dans le contenu que dans le mode de gestion.

Dans une définition large, le terme de « tiers-lieu » est utilisé pour caractériser un environnement social qui n'est ni la maison, ni le travail. Les tiers-lieux sont des lieux de partage, de socialisation, mais aussi d'innovation et d'entrepreneuriat dont le modèle émergent est différent des catégories habituelles.

La Communauté de communes de Montesquieu est un territoire particulièrement dynamique en la matière avec des tiers-lieux qui maillent son territoire. Se partageant entre une offre publique (EurêkaFab porté par la CCM à Martillac), une offre privée (Le Carrousel des Graves à La Brède, Ecoworking à Saucats) et une offre hybride ou associative (l'Etape à Saint-Selve, le Kawa Nahn à Léognan, La Bonne graine à L'Isle Saint-Georges, le Pré Charmant à Cadaujac), l'ensemble de ces sites offre une alternative aux salariés et entrepreneurs du territoire et peut leur éviter de se déplacer sur les sites économiques métropolitains.

Ces nouveaux lieux de travail et entrepreneuriaux se sont aussi multipliés sur la Métropole bordelaise qui totalise une soixantaine de ces lieux dont une dizaine sur sa frange sud.

Engagements de Bordeaux Métropole

Bordeaux Métropole s'engage à partager avec la Communauté de communes de Montesquieu un diagnostic et des éléments cartographiques sur la question des tiers-lieux et à le confronter à la vision de la Coopérative des tiers-lieux de Nouvelle Aquitaine.

Bordeaux Métropole s'engage à mettre en place, en lien avec la Communauté de communes de Montesquieu, une action de promotion de ces tiers lieux auprès des entreprises et salariés du territoire afin d'encourager la réduction des déplacements domicile-travail.

Engagements de la Communauté de Communes de Montesquieu

La Communauté de communes de Montesquieu s'engage à partager avec Bordeaux Métropole un diagnostic et des éléments cartographiques sur la question des tiers-lieux et à le confronter à la vision de la Coopérative des tiers-lieux de Nouvelle Aquitaine.

La Communauté de communes de Montesquieu s'engage à mettre en place, en lien avec Bordeaux Métropole, une action de promotion de ces tiers lieux auprès des entreprises et salariés du territoire afin d'encourager la réduction des déplacements domicile-travail.

Partenaires

Coopérative des tiers-lieux

Référents opérationnels

Bordeaux Métropole – Fabienne Oré-Courregelongue, responsable de service ESS
Communauté de communes Montesquieu – Sandrine Noguès, responsable

Prochaines échéances

T3 2022 : organisation d'une rencontre technique associant la Coopérative des tiers-lieux

2.5 / Collaborer pour un développement touristique cohérent

Les territoires de Bordeaux Métropole et de la Communauté de Communes de Montesquieu ont des attraits considérables et complémentaires : Bordeaux attire par son patrimoine architectural inscrit au Patrimoine Mondial de l'Unesco et son foisonnement culturel, Montesquieu est réputé pour son vignoble et ses paysages, son patrimoine historique et son environnement naturel. Tout l'enjeu est donc de renforcer la fréquentation de ces espaces touristiques, tout en favorisant l'élargissement du parcours des touristes, notamment au bénéfice de l'économie présente. En effet, les pratiques actuelles font état de courts séjours, dont les retombées sur l'économie locale peuvent donc être améliorées.



L'arrivée de nouvelles populations s'installant de façon conséquente offre une opportunité d'un tourisme de proximité.

La concertation et la coordination d'actions d'aménagement permettront d'assurer une continuité d'action au bénéfice des touristes, et d'avoir des pratiques moins carbonées.

Il y a naturellement des rapprochements techniques à opérer entre les offices métropolitain et intercommunal qui sont fortement interdépendants. L'enjeu d'allongement des temps de séjour d'une typologie de touristes relativement large suppose d'enrichir et de diversifier les offres, puis d'en assurer la promotion. Cela implique également un partage de la connaissance sur les attentes des touristes et les réponses locales qui peuvent être trouvées, afin de co-concevoir les produits les plus adaptés.

Engagements de Bordeaux Métropole

- Développer des interconnexions entre le GR métropolitain et les itinéraires doux de la CCM en articulation avec les projets de mobilités douces ;
- Initier un partenariat entre les offices de tourisme des deux EPCI ;
- Développer les collaborations sur la mise en place des services et équipements à destination des clientèles itinérantes, ainsi que leur valorisation.

Engagements de la Communauté de Communes de Montesquieu

- Implémenter l'application « on piste » des circuits existants de la CCM au fur et à mesure de leur réalisation
- Partager les informations SIG
Travailler à la valorisation du bocage, bord de Garonne avec l'ensemble des Partenaires

Partenaires

OT Bordeaux Métropole
OT Montesquieu

Référents opérationnels

Bordeaux Métropole – Laurent Hodebar, Directeur mission tourisme
Communauté de communes Montesquieu – Hélène Schwartz, Directrice de Cabinet

Prochaines échéances

T3 2022 :

- Partage des informations via les données SIG avec la Mission Tourisme / Laurent Hodebar
- Rencontre entre les OT

2.6 / Coordination dans la production d'une offre de logements de qualité dans le respect des PLH de chacun

<p>Les territoires de Bordeaux Métropole et de la CdC Montesquieu sont confrontés, bien qu'à des échelles différentes, à des défis communs en matière de logement des ménages de leurs territoires et d'accueil des nouveaux arrivants en Gironde.</p>	
<p>Le Programme d'Orientations et d'Actions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Bordeaux Métropole et le Programme Local de l'Habitat de la CdC Montesquieu visent ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none">○ la production de logements sociaux pour répondre aux besoins des ménages et aider les communes à répondre à leurs obligations légales,○ le développement de l'accès au logement des jeunes et des étudiants,○ la réponse aux besoins liés au vieillissement et au handicap,○ la lutte contre le mal logement.	
<p>Des connexions indirectes existent d'ores et déjà entre les deux collectivités notamment au travers de la présence de l'office public de l'habitat de Bordeaux Métropole, Aquitanis, impliqué également dans le développement de l'offre de logement social sur le territoire de la CdC Montesquieu.</p>	
<p>Ce contexte incite à développer un travail d'échanges d'expériences, la conduite d'actions coordonnées auprès de certains acteurs clés du domaine de l'habitat, notamment l'Etat, dans le respect du PLU de Bordeaux Métropole et du PLH de la Communauté de Communes de Montesquieu.</p>	
Engagements de Bordeaux Métropole	
Identifier les sujets pouvant faire l'objet d'actions coordonnées	
Engagements de la Communauté de Communes de Montesquieu	
Identifier les sujets pouvant faire l'objet d'actions coordonnées	
Partenaires Etat, Conseil Départemental, Aquitanis	Référents opérationnels Bordeaux Métropole – Service des coopérations territoriales Communauté de Communes de Montesquieu – Alexandre TERRADE, responsable pôle aménagement
Prochaines échéances Réunion de lancement de la coopération	

3.1 / Coordonner l'accompagnement et l'installation des porteurs de projets agricoles

Bordeaux Métropole

Le Conseil de Bordeaux Métropole a adopté le 30 novembre 2018 une politique agricole métropolitaine, alimentaire et durable répondant aux enjeux nourriciers, économiques, environnementaux, sociaux et d'innovation imposés par le développement du territoire métropolitain dans un contexte de changements climatiques.

Cette politique se décline en 6 orientations stratégiques :

1. soutenir la production agricole et faciliter les conditions d'exploitation
2. renforcer le lien Agriculture–Nature dans une logique d'adaptation au changement climatique
3. renforcer les structures du système de production agricole métropolitain
4. consolider et diversifier les modes de commercialisation
5. valoriser la production locale de qualité
6. valoriser l'agriculture par son intégration au projet métropolitain

A ce titre, Bordeaux Métropole développe des actions et des partenariats visant à favoriser l'installation de nouveaux porteurs de projets agricoles comme, par exemple :

- Elaboration d'une politique foncière agricole et naturelle métropolitaine, mise à disposition de fonciers avec notamment la définition d'une (des) valeur(s) métropolitaine(s) des terres agricoles et naturelles (marché en cours de publicité)
- Aménagement des zones agricoles et mise à disposition de logements pour les professionnels agricoles
- Travail en réseau avec le département, la SAFER et la chambre d'agriculture sur les porteurs de projets et les fonciers disponibles

Par ailleurs, une stratégie de résilience agricole et alimentaire (SRAA), qui se traduira en actions opérationnelles, est en cours de construction (cf. actions 3.2). A ce titre, plusieurs actions sont en cours de discussion (mais non validées) comme notamment :

- Accompagner la conception et la mise en œuvre d'une école maraichère de référence au lycée agricole du Haillan
- Créer un groupe projet pour orienter les formations agricoles du territoire à l'échelle de la Gironde
- Accompagner la prise de compétence des acteurs agricoles pour faciliter la transmission des exploitations : création d'un ETP mutualisé entre les différents acteurs agricoles pour accompagner les agriculteurs à assurer la transmissibilité et la transmission de leur exploitation à l'échelle de BM et de la Gironde
- Développer le système de couveuse « mobile » : accompagnement des porteurs de projets sur leur foncier (ou foncier BM), aide à l'investissement, partenariat avec structure d'accompagnement, option d'achat à la fin de la période de couveuse

Communauté de Communes de Montesquieu

Dans son axe I. *Préserver le foncier agricole, maintenir l'activité agricole et soutenir les porteurs de projets*, le PAT de la CCM met en place plusieurs modalités d'installation. Au vu des diverses dynamiques à l'oeuvre sur le territoire de la CCM (urbanisation, viticulture, forêt, risque inondation), l'un des axes majeurs du projet alimentaire territorial est l'installation d'exploitations agricoles alimentaires. Ces mises en place passent par l'optimisation du foncier agricole du territoire. La lutte contre l'urbanisation, liée à la position stratégique de la CCM aux portes de Bordeaux, et une diversification des usages agricoles au-delà de la viticulture en AOC Pessac-Léognan sont des enjeux majeurs pour la CCM. Une vingtaine d'exploitations agricoles alimentaires sont recensées aujourd'hui sur le territoire.

L'installation de nouvelles exploitations est donc un objectif prioritaire. Cependant, l'urbanisation et le coût d'acquisition du foncier encore disponible, combinée à une image du métier d'agriculteur dévalorisée décourage de potentiels jeunes agriculteurs à l'installation.



Déoulant directement de la préoccupation foncière, l'ambition est de pouvoir soutenir et accompagner l'installation de nouveaux producteurs et l'émergence d'organisations collectives (AMAP, CUMA, magasin de producteurs...). La collectivité soutiendra préférentiellement les porteurs de projets ayant à cœur de développer une agriculture soucieuse de ses impacts écologiques (préservant la biodiversité, l'eau, l'énergie et participant à l'entretien paysager du territoire). Le territoire est aujourd'hui largement déficitaire en production alimentaire (maraîchage, élevage ou encore grandes cultures).

Dans un objectif de « reconquête agricole », encourager l'installation dans ce domaine et maîtriser la consommation foncière est donc essentiel pour la CCM.

Concernant cette thématique, la CCM a contractualisé le 1^{er} avril 2021 avec la Chambre d'agriculture de Gironde et la SAFER une convention concernant le foncier agricole et les échanges autour des possibilités d'installation de porteurs de projet.

Fin 2022, la CCM souhaite également mettre en œuvre un espace-test agricole sur le site de Béthanie afin d'offrir aux futurs testés un accompagnement complet d'expérimentation de pratique. Une structure d'accompagnement, Co-Actions, a été identifiés et pourra mettre son savoir-faire et ses compétences au service des porteurs de projet de tout le territoire intercommunal.

Dans le même temps, la CCM a initié un groupe de travail avec les communes sur l'identification du potentiel agricole mobilisable.

Engagements communs de Bordeaux Métropole et de la Communauté de Communes de Montesquieu

Les deux collectivités organiseront un groupe d'échanges regroupant les référents pour permettre le partage de méthodes et la mise en réseau ainsi que le développement de partenariats techniques éventuels sur la question du foncier agricole, l'installation des porteurs de projets agricoles et leur formation.

Par ailleurs, selon le profil des porteurs de projets, Bordeaux Métropole et la CCM pourront orienter ces derniers vers l'une ou l'autre des collectivités selon les opportunités.

Actions

Mise en place d'un CoTech « Accompagnement et aide à l'installation des porteurs de projets agricoles » -
Fréquence de réunion : semestre

Lorsque la SRAA sera finalisée, cette fiche action pourra être amendée avec des actions de collaboration concrètes.

Points supplémentaires possibles avec des structures partenaires selon les besoins.

Structures partenaires

Chambre d'agriculture et autres acteurs agricoles (AGAP, Agrobio, etc)
SAFER, Terres de liens
Département de la Gironde
Région Nouvelle-Aquitaine
RENETA (réseau national des espaces-tests agricoles)

Référents opérationnels

Bordeaux Métropole - Services de la Direction de la Nature
CCM : Léo NICOLLET, chargé de mission transition écologique

Prochaines échéances

- Constitution et première réunion du CoTech en décembre 2022
- Pré-figuration espace-test agricole de la CCM et sélection du premier testé à l'automne 2022
- Délibération sur la politique foncière de BM prévue le 25 novembre 2022

3.2 / Partage d'expériences et partenariats techniques autour des Projets alimentaires de territoire

Bordeaux Métropole

Bordeaux Métropole porte de nombreuses actions sur les sujets agricoles et alimentaires. La métropole anime depuis 2017 le Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable et a adopté, en Conseil du 30 novembre 2018, une Politique agricole métropolitaine, alimentaire et durable. En 2020, Bordeaux Métropole a débuté un projet européen FOOD TRAILS pour développer le rôle des villes dans la mise en œuvre de politiques agricoles et alimentaires. Afin de mettre en cohérence les actions de Bordeaux Métropole en matière d'agriculture et d'alimentation, une stratégie de résilience agricole et alimentaire (SRAA), qui se traduira en actions opérationnelles, est en cours de construction.



L'un des enjeux de cette stratégie est la coopération territoriale avec les territoires voisins de Bordeaux Métropole.

La CCM est conviée aux groupes de travail d'élaboration du programme d'actions de la SRAA. BM souhaite donc inclure la CCM dans les réflexions liées aux actions de cette SRAA, en particulier celles concernant l'approvisionnement de BM en denrées des territoires voisins, la création d'outils de transformation, la logistique alimentaire, etc.

La Stratégie de Résilience Agricole et Alimentaire a vocation, une fois votée, à être labellisée Projet Alimentaire de Territoire.

Communauté de Communes de Montesquieu

La CCM a depuis 2018 un travail de préfiguration d'un PAT autour de l'ambition partagée que « 100% des habitants ont accès à une alimentation saine et durable ».

Dans l'objectif de promouvoir et de développer l'activité agricole, l'alimentation locale et respectueuse de l'environnement, l'ambition est fixée à l'issue 2030. De manière concrète cette ambition doit permettre à tous d'accéder à une alimentation de qualité, issue d'une agriculture de proximité, durable, biologique ou raisonnée. Pour cela il s'agit notamment de soutenir le développement agricole et économique du territoire pour rétablir un ancrage territorial de l'alimentation grâce à une collaboration multi-acteurs.

Pour la CCM, inscrire ce projet dans une démarche PAT doit permettre de fédérer les acteurs parties prenantes des questions agricoles et alimentaires pour élaborer et mettre en œuvre une feuille de route coconstruite, dans laquelle chaque acteur pourra trouver sa place. Pour atteindre ces objectifs, cinq axes stratégiques principaux se dessinent pour le Projet Alimentaire de Territoire de Montesquieu :

- I. Préserver le foncier agricole, maintenir l'activité agricole et soutenir les porteurs de projets
- II. Sensibiliser la population à l'alimentation saine, durable et locale
- III. Améliorer l'approvisionnement de la restauration collective
- IV. Faciliter l'accès de la population fragile ou précaire à une alimentation saine et locale
- V. Mettre en place une gouvernance du PAT adaptée

En novembre 2021, le diagnostic et la feuille de route de son PAT ont été validés en conseil communautaire. Depuis février 2022, le PAT de la CCM a été reconnu de niveau 1 par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Il s'agira d'identifier les actions de coopérations spécifiques que la CCM et BM souhaitent construire dans ce cadre. BM pourra solliciter la CCM si un besoin précis est identifié, et inversement. Le cas échéant, la CCM sera sollicitée pour mettre en œuvre les actions prévues dans le cadre de la coopération.

Des échanges de pratiques seront réalisés entre BM et la CCM afin de partager l'avancée des PAT des deux territoires, de discuter des leviers d'actions ainsi que des blocages potentiels à lever pour la mise en œuvre de ces PAT.

Engagements de Bordeaux Métropole

- La Métropole continuera à inclure la CCM dans son travail d'élaboration de la SRAA et la sollicitera pour construire des actions de coopération spécifiques.
- Co-construction d'actions spécifiques et d'échanges sur les démarches des deux collectivités
- Retour d'expérience sur le futur PAT.

Engagements de la Communauté de Communes de Montesquieu

- Co-construction d'actions spécifiques et d'échanges sur les démarches des deux collectivités.
- Participation à l'élaboration de la SRAA et au suivi du PAT de la CCM et force de proposition pour les actions de coopération
- Retour d'expérience sur le PAT en cours de mise en œuvre.

Structures partenaires

Acteurs du système agricole et alimentaire
Autres EPCI
Département de la Gironde
Région Nouvelle- Aquitaine
PQN-A (Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine)
RN PAT (réseau national des PAT)
InterPAT (Réseau girondins des démarches alimentaires)

Référents opérationnels

Bordeaux Métropole - Services de la DEEDD et de la Direction de la nature
CCM : Léo NICOLLET, chargé de mission transition écologique

Prochaines échéances

- Vote de la SRAA et de son programme d'action prévu en novembre 2022
- Recrutement d'un coordinateur PAT de la CCM en 2022

3.3 / Partager et coopérer autour des outils de sensibilisation à l'alimentation durable

<p><u>Bordeaux Métropole</u></p> <p>Dans l'objectif de transition énergétique et écologique d'un territoire, le changement de comportement de tous est essentiel. Bordeaux Métropole souhaite accompagner ses concitoyens dans ce sens et les « Super défis » sont un des outils mis en œuvre pour les accompagner individuellement. Le défi des familles à Energie Positive existe depuis 8 ans sur le territoire. Après avoir accueilli la thématique du Zéro Déchet en 2018, les défis Alimentation et Mobilité ont fait leur apparition en 2021, ce qui fera de Bordeaux Métropole la 1ère collectivité à proposer un parcours citoyen aussi complet en matière de transition écologique.</p> <p>Le Super Défi Alimentaire a pour objectif d'accompagner les participants au changement de leur pratiques alimentaires, au travers de 12 challenges. Bordeaux Métropole est le créateur du Super Défi Alimentation mais aussi le premier territoire à l'avoir proposé à ses habitants. À la suite de la première édition, une évaluation du dispositif a permis de mettre en évidence des préconisations, qui peuvent être partagées avec d'autres territoires intéressés par cet outil.</p> <p>Des échanges entre la CCM et BM permettraient de mettre ne pratique sur ainsi de partager les outils de sensibilisation utilisés par les 2 territoires pour accompagner ses habitants au changement de pratiques alimentaires.</p> <p><u>Communauté de Communes de Montesquieu</u></p> <p>Pour sa part, la CCM met en place des outils d'éducation à l'environnement et au développement durable axés sur l'alimentation durable :</p> <ul style="list-style-type: none">• Déploiement d'une mallette et d'outils pédagogiques sur le thème l'alimentation• Organisation et/ou participation à des évènements grand public sur le territoire• Concours photo des paysages agricoles• Conception d'un annuaire de l'agriculture et de l'alimentation locale – La Route des producteurs• Mise en place d'actions participatives habitants – associations <p>Il s'agira ainsi de partager des outils de sensibilisation utilisés par chaque territoire en vue de les utiliser dans l'accompagnement des habitants au changement de pratiques alimentaires.</p>		
<p>Engagements de Bordeaux Métropole</p> <p>Partager des informations et les modalités d'organisation sur le Super Défi Alimentation, le retour d'expérience et des clés pour le déployer sur le territoire de la CCM. La Métropole s'appuiera aussi sur les outils de sensibilisation de la CCM.</p>		
<p>Engagements de la Communauté de Communes de Montesquieu</p> <p>Partager ses outils et pratiques autour des actions de sensibilisation et de communication avec la Métropole. La CCM s'appuiera aussi sur les outils de sensibilisation partagés par Bordeaux Métropole.</p>		
<p>Structures partenaires envisagées</p> <p>Maison Ecocitoyenne Direction Energie, Ecologie et Développement durable Associations de l'EEDD : L'auringleta, Au fin des Séounes</p>	<p>Référénts opérationnels</p> <p>Bordeaux Métropole : Services de la Direction de la Nature CCM : Léo NICOLLET, chargé de mission transition écologique</p>	
<p>Prochaines échéances</p> <ul style="list-style-type: none">• Deuxième édition du Super Défi Alimentation entre avril et juin 2022 sur la Métropole.• Organisation d'un troisième événement alimentation durable sur le territoire de Montesquieu en coopération avec Bordeaux Métropole		

Alimentation de qualité et durable

3.4 / Engager une collaboration active sur le renforcement de l'offre du Marché d'Intérêt National de Bordeaux en production locale

Depuis 1963, le Marché d'intérêt national (MIN) de Bordeaux Brienne assure des fonctions d'approvisionnement en produits alimentaires frais et non alimentaires pour le territoire métropolitain et son hinterland.

En 2010, le maintien du marché en cœur de ville a été acté. Ce dernier s'inscrit dans la Zone d'aménagement concertée (ZAC) Saint-Jean Belcier de l'Opération d'Intérêt National (OIN) Bordeaux Euratlantique.



Au regard des enjeux liés au maintien de la compétitivité du marché d'une part, et de ceux des politiques publiques métropolitaines d'autre part (économie, résilience agricole et alimentaire, mobilités, développement et aménagement durable...), un projet dédié à son développement a été mis en place par Bordeaux Métropole, en partenariat avec la régie gestionnaire du marché.

Parmi les objectifs visés, celui de positionner le MIN de Bordeaux Brienne en tant que pôle alimentaire durable, véritable « tête de pont » pour le territoire local et régional, est considéré comme majeur.

Pour cela, la coopération entre les territoires, en particulier avec la Communauté de communes de Montesquieu, en est un levier.

Bordeaux Métropole et la CCM, en lien avec la Régie du MIN de Bordeaux Brienne, souhaitent développer une collaboration active dans le cadre du développement du marché, en étudiant les axes de coopération possibles et les opportunités économiques qui pourront également bénéficier au développement des acteurs de cette communauté de communes.

Les champs visés pourraient être multiples :

- **Renforcement des flux d'approvisionnement entre le MIN et le territoire de la CCM dans une volonté de développer les circuits courts et de mise en valeur des productions locales/produits représentant la gastronomie locale** (ex. filière viti-vinicole).
 - o Flux Producteurs vers Grossistes du MIN
 - o Flux Grossistes du MIN vers Commerçants
- **Partage des connaissances concernant la filière agro-alimentaire**, de ses besoins et perspectives d'évolution.
- **Création de liens entre les écosystèmes bordelais et celui de la communauté de commune de Montesquieu.**

Pour cela, un partage d'informations pour identifier les acteurs de la filière sur ce territoire, les productions et produits concernés ainsi que les modalités de vente/transport actuels est nécessaire.

Engagements de Bordeaux Métropole

Intégrer cette action au programme de développement du MIN de Bordeaux Brienne.

Coordonner sa mise en œuvre avec la CCM et la Régie autonome du MIN.

Engagements de la Communauté de Communes de Montesquieu

Co-piloter la mise en place de cette démarche avec Bordeaux Métropole et la Régie autonome du MIN.

Être le relai des partenaires présents sur le territoire sud girondin qui pourront y être associés.

Partenaires

Régie du MIN
CC de Montesquieu
Conseil Consultatif de Gouvernance Alimentaire Durable (CCGAD) de Bordeaux Métropole
Chambre d'agriculture
Région Nouvelle-Aquitaine
EPA Bordeaux Euratlantique, le cas échéant

Référents opérationnels

Bordeaux Métropole – Anne Camélato
CC de Montesquieu- Yannick Champnier, responsable
Pôle Transition écologique et gestion des déchets

Prochaines échéances

A compter de la signature de ce contrat : planifier des temps d'échanges dédiés, autour de thématiques qui seront abordées avec les partenaires de ces territoires.

Identifier la ou les initiatives qui pourraient être déclinées de façon opérationnelle.

Valorisation des ressources locales et transitions écologiques

4.1 / Ressources en eau : étudier la possibilité de l'intégration de la CCM à la Régie de l'eau de Bordeaux Métropole et renforcer la gestion commune de la ressource

<p>Bordeaux Métropole assure le rôle d'Autorité Organisatrice des Services de l'Eau et a décidé, en décembre 2020, de créer la Régie de l'Eau de Bordeaux Métropole dans un objectif d'intérêt général, répondant aux enjeux de gestion durable de la ressource, de garantie de transparence et de maîtrise du prix, ainsi que de contribution à la transition écologique.</p>		
<p>Les missions de la Régie sont d'assurer l'ensemble des missions de production par captage ou pompage, achat d'eau en gros, protection du point de prélèvement, traitement, transport, stockage et distribution, mais aussi d'assurer la maintenance, l'entretien et le renouvellement de l'ensemble des biens affectés matériellement au service remis par la métropole à la régie ou acquis ou réalisés par cette dernière en cours d'exploitation. Elle doit aussi assurer la conception, le financement et la réalisation des investissements décidés conformément au contrat d'objectifs conclu avec la Métropole. L'information et la communication du service public auprès des usagers sont également de son ressort, ainsi que le développement d'une activité d'expertise et/ou de recherches et développement en matière d'eau potable. Enfin, la Régie doit assurer la facturation et le recouvrement du prix de l'eau potable ainsi que des taxes et redevances pour le compte de tiers.</p>		
<p>Conformément à la loi NOTRe, la CC de Montesquieu devra intégrer la compétence Eau à partir de 2026, actuellement assurée par les syndicats intercommunaux de gestion sur son territoire. La Communauté de communes de Montesquieu réalise actuellement, en lien avec ses communes membres et avec l'appui d'un bureau d'études, une étude préparatoire à la prise des compétences eau potable et assainissement.</p>		
<p>Dans le cadre de la coopération territoriale, la CCM souhaite que soit étudiée la possibilité d'intégrer la Régie de l'Eau, en prévision de l'échéance de 2026.</p>		
Engagements de Bordeaux Métropole		
<ul style="list-style-type: none">• Etudier les contraintes juridiques et financières concernant l'intégration de la Communauté de Communes de Montesquieu dans la régie de l'eau de Bordeaux Métropole• Participer au groupe de travail sur la gestion de la ressource		
Engagements de la Communauté de Communes de Montesquieu		
<ul style="list-style-type: none">• Intégrer dans l'étude préparatoire à la prise de compétence en cours l'analyse d'un scénario relatif à l'intégration de la Communauté de communes de Montesquieu dans le régie de l'eau de Bordeaux Métropole.		
Partenaires	Référents opérationnels	
La Régie de l'Eau de Bordeaux Métropole	Bordeaux Métropole - Mélanie Valaize, Gestionnaire de programme, direction de l'eau	
	La CCM - Hugues Venel, DGA Infrastructures et environnement	
Prochaines échéances		

Valorisation des ressources locales et transitions écologiques

4.2/ Poursuivre les coopérations concernant la prévention des inondations et le système d'endiguement

<p>En 2011, Bordeaux Métropole a engagé une réflexion sur une prise de compétence en matière d'inondations, concomitante avec le renforcement par l'État, à la suite de la tempête Xynthia, du principe de précaution. Positionnée dans un premier temps sur des questions de pilotage et de coordination, la Métropole a aidé les acteurs publics concernés à lancer des travaux urgents (digue de la rive droite et jalles prioritaires de la presqu'île d'Ambès), remplir leurs obligations réglementaires (études de dangers à Bègles et Villenave d'Ornon), et élaborer un Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) évalué à plus de 50 M € de travaux sur le territoire de l'agglomération. Afin de mener à bien ce programme et de réaliser des actions concrètes, Bordeaux Métropole a pris par anticipation la compétence GEMAPI le 1er janvier 2016, nécessitant une cohérence d'intervention à l'échelle des bassins versants et des systèmes d'endiguement : c'est à ce titre qu'une convention a d'ores et déjà été conclue avec la Communauté de communes de Montesquieu pour la gestion du bassin versant de l'Eau Blanche.</p>		
Engagements de Bordeaux Métropole <ul style="list-style-type: none">• Maintenir la convention de gestion du bassin versant de l'Eau Blanche• Travailler en concertation avec la CCM de Montesquieu sur la prévention des inondations et le système d'endiguement		
Engagements de la Communauté de Communes de Montesquieu <ul style="list-style-type: none">• Maintenir la convention de gestion du bassin versant de l'Eau Blanche et poursuivre son travail de portage et d'animation• Travailler en concertation avec Bordeaux Métropole sur la prévention des inondations et le système d'endiguement• Partager avec Bordeaux Métropole toutes ses expériences en termes de gestion de bassin versant et de prévention des inondations, de communication avec la population et de contractualisation avec les communes membres (conventions GEMAPI)		
Partenaires	Référents opérationnels <p>Bordeaux Métropole – Cécile CALAS, Cheffe de projet GEMAPI</p> <p>La CCM - Hugues Venel, DGA Infrastructures et environnement</p>	
Prochaines échéances <ul style="list-style-type: none">• Dépôt de dossiers de demande d'autorisations de systèmes d'endiguement dans les échéances fixées par le code de l'environnement avec la mise en place d'un mode de gestion accepté par les services de l'État sur les tronçons Métropolitains faisant partie du casier hydraulique de la CCM.		

4.3 / Construire une stratégie déchets 2027 partagée

<p>La réduction de la production des déchets est un enjeu partagé au niveau national ainsi que dans le cadre de la démarche de coopération engagée avec les territoires voisins de la Métropole. La prévention et la gestion des déchets ménagers est donc un axe de travail commun des territoires girondins.</p>	
	
<p>Conformément aux orientations retenues collectivement lors de la réunion du 26 mars 2021 et rappelées dans le courrier du 30 mars 2021 adressé par le Président de Bordeaux Métropole à 12 collectivités : « concernant les actions de prévention et de réduction des déchets, il est proposé que les territoires s’associent et coopèrent pour mener des actions conjointes, avec le soutien souhaité de la Région. »</p>	
<p>Par ailleurs la question des choix et des équipements de traitement des déchets se pose à l’horizon 2028. Des études sont identifiées, dans une volonté commune de s’associer pour réfléchir à un schéma à long terme sur le traitement des déchets, et aller vers une harmonisation des coûts de traitement des déchets à l’échelle du département.</p>	
<h3>Engagements de Bordeaux Métropole</h3> <ul style="list-style-type: none"> • Contribution financière à l’étude d’opportunité sur les modes de traitement à l’échelle du territoire girondin ; coordonnée par le SMICVAL (sa réalisation doit débuter en novembre 2021 pour une durée de 6 mois). Elle intègre parmi les scénarii étudiés le maintien ou la fermeture de l’UVE de Cenon, dont les conditions feront l’objet d’une étude approfondie par la Métropole au 2ème semestre 2022 ; • Contribution financière et aide à la définition, mutualisation de moyens puis réalisation d’actions communes en faveur de la réduction des déchets ménagers et d’accompagnement aux changements de comportement des habitants de la Gironde ; • Mettre en œuvre une gouvernance partagée pour le traitement des déchets à l’échelle du département. 	
<h3>Engagements de la Communauté de Communes de Montesquieu</h3> <ul style="list-style-type: none"> • Contribution financière à l’étude d’opportunité sur les modes de traitement à l’échelle du territoire girondin ; coordonnée par le SMICVAL (sa réalisation doit débuter en novembre 2021 pour une durée de 6 mois). • Contribution financière et aide à la définition, mutualisation de moyens puis réalisation d’actions communes en faveur de la réduction des déchets ménagers et d’accompagnement aux changements de comportement des habitants de la Gironde ; • Mettre en œuvre une gouvernance partagée pour le traitement des déchets à l’échelle du département. 	
<h3>Partenaires</h3> <p>La Région Autres syndicats de gestion des déchets et collectivités du territoire</p>	<h3>Référents opérationnels</h3> <p>Bordeaux Métropole – Hélène CURE, CM Pilotage et suivi des délégations de service public CCM - Yannick Champnier, responsable Pôle Transition écologique et gestion des déchets</p>
<h3>Prochaines échéances</h3> <ul style="list-style-type: none"> • Invitation du Président à une rencontre des Présidents des EPCI girondins. • Rendu de l’étude à l’échelle départementale • Réunions techniques de mise en œuvre des orientations sur le mode de coopération 1 er semestre 2022 • Lancement par BM de l’étude de fermeture de l’UVE de Cenon mi 2022 	

Valorisation des ressources locales et transitions écologiques

4.4 / Associer la Communauté de Communes de Montesquieu aux mesures de mise en place de la zone de faibles émissions mobilité – ZFE-m

<p>La loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, rend obligatoire les ZFE-m pour toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants au plus tard le 31 décembre 2024. Elle prévoit également le transfert des compétences et prérogatives en matière de création des ZFE-m au profit du Président de l'EPCI, afin de faciliter la mise en œuvre de la démarche à un échelon intercommunal.</p>		
<p>Pour mettre en œuvre ce dispositif, Bordeaux Métropole a engagé des études préalables, qui permettront de :</p> <ul style="list-style-type: none">○ Préciser le périmètre géographique de mise en œuvre de la ZFE-m○ Définir les catégories de véhicules et les classes Crit'air ciblées par le dispositif○ Les effets attendus sur les mobilités, la qualité d'air, et les impacts socio-économiques○ Les modalités d'accompagnement des habitants et professionnels à mettre en œuvre		
<p>L'ensemble de ce travail sera mené en concertation avec les territoires, qu'il s'agisse des communes de la Métropole ou bien des EPCI voisins avec lesquels d'importants flux domicile-travail sont constatés.</p> <p>Un dispositif de concertation des acteurs concernés par les enjeux de ZFE-m (acteurs de la mobilité, de la santé, de la logistique...) mais aussi du grand public sera construit. Il est à noter, qu'en parallèle et depuis 2021, l'Etat a engagé la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de Bordeaux afin de mobiliser tous les acteurs institutionnels et professionnels autour de l'amélioration de la qualité de l'air du territoire. Le futur PPA portera sur un périmètre élargi et la prise en considération d'un nombre élargi de polluants. L'ensemble de la Communauté de communes de Montesquieu est couvert par le futur PPA.</p> <p>Par ailleurs, le futur PCAET de la CCM devra comporter une prise en compte renforcée des enjeux de la qualité de l'air. En particulier, une « étude d'opportunité » sur la création d'une ZFE-m est obligatoire dans le cadre des PCAET pour les agglomérations de plus de 20 000 habitants couverts par un PPA.</p>		
<h4>Engagements de Bordeaux Métropole</h4> <p>Associer la Communauté de Communes de Montesquieu dans le cadre de la concertation générale (institutionnelle, grand public, acteurs locaux...), en lien avec la démarche globale de coopération territoriale engagée par BM (copil, GT thématique) et en articulation avec les autres politiques sectorielles de la Métropole notamment le schéma des mobilités adopté en septembre 2021.</p>		
<h4>Engagements de la Communauté de Communes de Montesquieu</h4> <p>Travailler en collaboration avec Bordeaux Métropole et mutualiser les données et méthodes de travail pour mener à bien les études et les concertations relatives aux ZFE-m. Participer à la concertation organisée.</p>		
<h4>Partenaires</h4> <p>ATMO Nouvelle-Aquitaine</p>	<h4>Référents opérationnels</h4> <p>Bordeaux Métropole – Isabelle Gourgues CdC Montesquieu - Thomas André, DGA Aménagement, développement, transition</p>	
<h4>Prochaines échéances</h4> <p>Année 2022 : études de faisabilité et concertation générale (avec les territoires, la population, les acteurs et partenaires locaux) Calendrier de mise en œuvre opérationnelle de la ZFE-m à définir courant 2022.</p>		

4.5 / Objectif neutralité carbone 2050

<p>Bordeaux Métropole et la Communauté de communes de Montesquieu s'engagent pour renforcer et accélérer la transition écologique et énergétique.</p>	
<p>La CCM a défini sa politique climat énergie autour de trois projets : l'élaboration de son PCAET, la mise en place de la démarche Territoire engagé label Climat énergie (ex Cit'ergie) et la poursuite du travail d'évaluation climat de son budget.</p>	
<p>Bordeaux Métropole porte un projet très volontariste pour atteindre la neutralité carbone à échéance 2050. Cette ambition se décline en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, production d'énergies renouvelables, séquestration carbone. Ceci passera par des orientations et actions en faveur de la réduction des consommations d'énergie et développement des énergies renouvelables, actions pour concilier aménagement et préservation de la nature et renforcer ainsi notre capacité de séquestration et de compensation carbone tout en luttant contre le changement climatique.</p>	
<p>Simultanément, pour atteindre cet objectif, une dynamique territoriale et interterritoriale va être engagée auprès des différents acteurs et territoires girondins (communes, acteurs publics et privés, associations, citoyens, milieu académique...).</p>	
<p>La Communauté de Communes de Montesquieu a également fait de la transition écologique et énergétique une priorité majeure et transversale aux diverses politiques publiques et projets qu'elle porte sur son territoire.</p>	
<p>Si elle poursuit en 2022 l'élaboration de son plan climat air énergie territorial (PCAET), elle met d'ores et déjà en œuvre un certain nombre d'actions dans ce domaine comme, par exemple, le portage de la plateforme France Renov' d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments, la réhabilitation énergétique de son propre patrimoine (bâtiment, réseau d'éclairage public...), la prise de compétence mobilité et le soutien aux mobilités alternatives et décarbonées, l'adaptation du territoire et la gestion des risques, d'inondations et d'incendie notamment, etc.</p>	
<p>La Communauté de Communes s'est également engagée, à l'instar de Bordeaux Métropole, dans la démarche de labellisation « Territoire engagé transition écologique » (anciennement Cit'ergie) de l'ADEME.</p>	
<p>Par ailleurs, elle a réalisé dès 2021 son premier « budget climat » et prévoit de poursuivre et développer l'exercice dans les années à venir afin d'inscrire dans le temps ce nouvel outil d'aide à la décision.</p>	
<h3>Engagements de Bordeaux Métropole et de la Communauté de Communes de Montesquieu</h3>	
<p>Engager une collaboration active sur les sujets de la transition écologique et énergétique :</p>	
<ul style="list-style-type: none">• Elaboration conjointe des objectifs et des moyens d'atteindre l'ambition des deux intercommunalités d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 ainsi que de devenir des territoires à énergie positive. Cette collaboration sera réalisée en lien avec Bordeaux Métropole Energie (BME) et le SySDAU.• Co-construction d'une méthode et forme de travail entre les EPCI de manière opérationnelle au moyen d'outils de séquestration carbone à développer.• Mobilisation des entreprises et artisans sur l'utilisation de matériaux bio-sourcés et/ou locaux dans le cadre des plateformes de rénovation énergétique de chaque EPCI.• Collaboration sur les outils et méthodologies du label Climat-air-énergie de la démarche Territoire engagée.• Collaboration autour de l'évaluation climat des budgets de chaque EPCI (échange de méthodes et d'outils).	
<p>Cette collaboration se traduira par des échanges d'expériences et d'outils, par l'élaboration et la mise en œuvre de projets communs, la mobilisation commune des acteurs publics et privés en matière de production d'énergie (EnR notamment), de séquestration du carbone à l'instar d'une coopérative carbone.</p>	

<p>Partenaires Bordeaux Métropole Communauté de communes de Montesquieu Communes, EPCI, SCoT (SySDAU) et PCAET de Gironde Acteurs publics et privés des territoires Partenaires institutionnels : Ademe, Banque des territoires, Région, Département</p>	<p>Référents opérationnels Bordeaux Métropole – Isabelle GOURGUES et Virginie MEJRI Communauté de communes de Montesquieu – Yannick CHAMPNIER et Léo NICOLLET</p>
<p>Prochaines échéances</p> <p>Dès juin 2022 : - échanges techniques et rencontres politiques notamment dans le cadre de la révision du Plan Climat Air Energie territorial de la Métropole et de la réflexion pour la définition d'une stratégie et structure locale de compensation/séquestration carbone.</p>	

